

## Les grands moments des deux ans de crise violente au Burundi

@rib News, 24/04/2017 – Source AFP Le Burundi est plongé dans une grave crise de violence depuis l'annonce en avril 2015 de la candidature de Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et son élection en juillet de la même année. Les violences ont fait 500 morts selon l'ONU, et 2.000 selon les ONG et poussés de 400.000 Burundais à l'exil. [Photo : Manifestation contre le troisième mandat, Bujumbura, le 5 juin 2015]

- Manifestations - Le 26 avril 2015, des milliers de personnes se réunissent au lendemain de la désignation de M. Nkurunziza par son parti, le CNDD-FDD, comme candidat à la présidentielle: coup d'envoi de six semaines de manifestations à Bujumbura, souvent réprimées. Les contestataires jugent ce 3e mandat contraire à la Constitution et à l'accord d'Arusha ayant permis de mettre fin à la guerre civile (1993-2006). - Tentative de putsch - Le 13 mai, l'ancien chef du service de renseignement et ex-chef d'état-major de l'armée, le général Godefroid Niyombare, annonce la destitution de M. Nkurunziza, en déplacement en Tanzanie. La tentative de putsch échoue, certains des meneurs se rendent, d'autres fuient. Pierre Nkurunziza, de retour à Bujumbura, établit un lien entre les putschistes et les "soulèvements en cours". Il limoge ensuite son ministre de la Défense, jugé trop conciliant avec les manifestants, et celui des Relations extérieures. - Défections et élection - Le 28 juin, le président de l'Assemblée nationale sortante Pierre Ntavyohanyuma, 2e personnage de l'état, annonce sa défection depuis Bruxelles. Son départ s'ajoute à la longue liste d'opposants, journalistes, membres de la société civile mais aussi cadres frondeurs du CNDD-FDD qui ont choisi l'exil. Le 21 juillet, Pierre Nkurunziza est élu sans surprise, à l'issue d'un scrutin boycotté par l'opposition. - Attaques ciblées Le 2 août, le général Adolphe Nshimirimana, homme fort de l'appareil sécuritaire, est tué à Bujumbura. Le correspondant de l'AFP et de Radio France Internationale est arrêté par des membres du Service national de renseignement et roué de coups. Le 3 août, le militant des droits de l'Homme Pierre-Claver Mbonimpa est blessé par balle. Et le 15 août, un ex-chef d'état-major, le colonel Jean Bikomagu, figure du camp tutsi pendant la guerre civile, est assassiné. Le 11 décembre, au moins 87 personnes sont tuées dans des attaques coordonnées de trois camps militaires, selon l'armée. Des habitants de Bujumbura décrient des exécutions sommaires par la police et des éléments de l'armée en représailles. En avril 2016, le général tutsi Athanase Kararuzza, conseiller du 1er vice-président en matière de sécurité, est tué, ainsi que son épouse. - 'Grand danger de génocide' - Fin juillet 2016, le Conseil de sécurité autorise le déploiement de 228 policiers de l'ONU, mais début août Bujumbura rejette cette résolution, estimant qu'elle enfreint sa souveraineté. Le 20 septembre, une mission d'enquête de l'ONU accuse le gouvernement d'être responsable de graves violations des droits, systématiques et constantes, mettant en garde contre de possibles "crimes contre l'humanité" et un "grand danger de génocide". Le 27 octobre, le Burundi notifie à l'ONU sa décision de se retirer de la Cour pénale internationale (CPI), qui avait lancé en avril une enquête préliminaire sur des accusations de meurtres, torture et autres exactions. - 'Torture', 'disparitions forcées' - Le 30 décembre 2016, le président Nkurunziza annonce qu'il pourrait à nouveau se représenter en 2020, "si le peuple le demande". Le 1er janvier 2017, le ministre de l'Environnement est tué par balle à Bujumbura, devenant le premier membre du gouvernement à être assassiné depuis le début de la crise, un crime non élucidé à ce jour. Le 3 janvier, la plus ancienne ligue burundaise des droits de l'Homme, Iteka, est définitivement radiée de la liste des ONG locales autorisées à travailler. Le 19 janvier, Human Rights Watch accuse des membres des Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti au pouvoir, d'avoir brutalement tué, torturé ou tabassé des dizaines de personnes ces derniers mois. Les Imbonerakure, que l'ONU qualifie de miliciens, jouissent d'une impunité quasi totale, le gouvernement rechignant à les sanctionner, accuse l'ONG. Le 18 avril, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme annonce la multiplication d'incidents dans lesquels les Imbonerakure appellent au "viol" d'opposantes.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});